



# Club de Plongée de Chatou



## Convocation Réunion Extraordinaire du CD par le Président le 08/09/2015

Date d'expédition : le 28 septembre 2015

Destinataire/s - Tous les membres du Comité Directeur

Présents - BOURDILLAT Rénaud - CAGNON Alicia - GERMAIN Benoît - GICQUEL Daniel - DOUGUET Nathalie - ROLLET Arnaud - SONNET Eric – VINCENT - CARREFOUR Philippe

Absent/s excusé /s- PORCHER Guillaume

Absent/s non excusés/s -

---

### Ordre du jour :

Présentation par le trésorier, Daniel GICQUEL, du bilan financier de Club sur la dernière saison, tableau de trésorerie, investissements possibles en 2015-2016, suivi de trésorerie mensuel pour la saison en cours, budget, prévisionnel, moyens à mettre en œuvre pour le suivi de trésorerie, etc....

### Déroulement :

Nous avons toujours des factures impayées depuis un certain temps chez des fournisseurs qui s'impatientent et nous relancent, le Président fait un rappel à l'ordre au trésorier et demande à ce que dans le futur nos factures soient réglées dans les plus brefs délais.

Un bilan beaucoup plus précis de la dernière saison est demandé au trésorier.

Qu'elles étaient les ressources ? Quelles dépenses avons-nous réglées ? En quoi consistaient-elles ? Le déficit de 295,86 € annoncé à l'AG est-il bien de ce montant ? Ou sont les détails des encaissements et ceux des factures, etc....

**Il est donc demandé au trésorier** de nous présenter pour la prochaine réunion, un bilan complet de la saison 2014-2015 faisant apparaître les ressources et le détail ligne par ligne des dépenses pour établir un vrai budget prévisionnel.

### Le trésorier nous informe :

- que les ressources prévisionnelles pour la saison 2015-2016 seront d'environ 12 000,00 € à confirmer après la clôture des adhésions.

A celles-ci il faut bien sûr ajouter les licences soit environ 3087,20 euros.

Donc un budget prévisionnel à ce jour de 15 087,20 €

### Par ailleurs le trésorier estime les dépenses à venir comme suit :

- Subventions sorties	5 200,00 €
- Matériel	2 000,00 €
- Communication	100,00 €
- Assurance fédération du club	629,00 €
- Secrétariat	200,00 €
- Fosses plongées	800,00 €
- Fosses apnée	1 621,00 €
- Soirées	800,00 €
- Cotisation fédération nationale	65,00 €
- Cotisation fédération IDF	60,00 €
- Frais encadrants	300,00 €
- Licences fédération 80 à 38.59 €	3 087.20 €

**Total 14 862,20 €**

- Prévisions pour la sortie Mexique	
11 personnes	
9 subventionnées à 80 €	= 720 €
2 subventionnées à 300 €	= 600 €
-	<b>Total 1 320 €</b>

Il est clair que les lignes des budgets doivent être travaillées et détaillées et qu'il nous faut garder une certaine homogénéité dans notre communication, sinon l'image de marque du Club en souffrira.

L'ensemble du Comité de Direction émet les suggestions suivantes :

1 - toutes les informations comptables et de trésorerie doivent être détaillées et communiquées de façon explicite sur un support papier ou informatique, éditées sous forme de tableau et de listes, ce qui semble être le minimum pour un suivi de trésorerie et de comptabilité. Il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre un logiciel complexe de comptabilité, un tableur suffit largement vu le peu de matière à manipuler.

2 – une semaine avant la date de chaque CD, le trésorier doit adresser aux membres du CD l'évolution du budget et l'état en cours de la trésorerie, cela ne demande que quelques minutes si la comptabilité est régulièrement mise à jour.

3 – il est indispensable que chaque responsable de poste définisse rapidement ses dépenses prévisionnelles, sous forme de tableau annuel pour les dépenses systématiques et répétitives et les dépenses exceptionnelles pour la saison en cours. Ceux-ci doivent en informer au plus vite le CD et bien sûr le trésorier afin que celui-ci puisse apporter sa vision du prévisionnel.

4 – le bilan prévisionnel de chaque voyage doit impérativement être réalisé, il doit faire apparaître les subventions souhaitées et être adressé suffisamment tôt au CD pour examen et approbation, il faut également réaliser le bilan final, afin de connaître les dettes et créances en cours.

Il serait souhaitable que les participants règlent à priori leurs participations, ce qui éviterait certaines situations connues d'impayés plusieurs mois après les voyages.

5 – tout achat de matériel ou de fourniture dont le montant excède 50,00 € fera l'objet d'un devis à présenter au CD pour examen et approbation.

En ce qui concerne l'achat de carnets pour les fosses qui avait été acté, il est évident que ne connaissant pas la situation financière, il est sage de surseoir à cet achat jusqu'en début de l'année prochaine, puis en fonction du nombre d'inscrits, la dépense sera évaluée en CD et une décision sera prise suivant l'état financier du Club.

La prochaine réunion du CD se déroulera le mercredi 14 octobre 2015 à 20h en salle de cours à la piscine.

La secrétaire

Alicia CAGNON



Le président

Arnaud ROLLET

